

L'Observatoire Économique et Social du Pays de Châteaubriant

Mercredi 5 avril 2006

Historique de la démarche

1990 : Création du Comité de Bassin d'emploi (CBE)

Un CBE est une instance locale d'animation du dialogue social, de concertation et d'action dont l'objectif est de contribuer à l'amélioration de la situation de l'emploi et du développement local d'un territoire

1993 : Création d'un outil d'observation de l'emploi, en partenariat avec la DDTEFP

Elaboration d'un document trimestriel sur l'évolution de l'emploi, à l'échelle de toutes les communes du bassin d'emploi

1996 : Expérimentation du système d'information ARGOS, en partenariat avec l'Observatoire Régional Emploi Formation

ARGOS est une base de données qui permet de fournir aux partenaires un éclairage sur la relation entre l'emploi et la formation

1997 : Création d'un observatoire économique et social



L'Observatoire Économique et Social

Ses objectifs :

- éclairer les acteurs sur la situation économique et sociale du territoire,
- constituer un outil local d'aide à la réflexion et à la décision
- devenir, à terme, un outil d'évaluation des politiques de développement menées sur le territoire

Ses champs d'étude :

- le marché du travail
- la relation Emploi Formation à travers l'outil ARGOS
- la connaissance plus globale du territoire.

Son financement :

- La Convention Promotion Emploi (liée à l'agrément CBE) : 40 %
- Le Syndicat Mixte du Pays de Châteaubriant : 60 %



L'observatoire aujourd'hui

Depuis 2001, l'observatoire s'est concentré sur des publications autour du domaine de l'emploi formation insertion :

- **La lettre du marché du travail** : publication semestrielle, la lettre présente en 4 pages, non seulement la situation du marché du travail local mais aussi les actualités du domaine de l'emploi.
- **Le diagnostic emploi formation** : Actualisé tous les ans, le diagnostic est un outil d'analyse du marché du travail, de l'emploi et de la formation sur le Pays de Châteaubriant.

Les publications sont diffusées à **150 exemplaires** en direction :

- **Des élus** (maires, conseillers généraux, conseillers régionaux)
- **Des partenaires** du domaine de l'emploi, de la formation et de l'insertion

L'observatoire répond par ailleurs à des **demandes ponctuelles** de statistiques ou d'études venant : de mairies et communautés de communes, de partenaires du domaine de l'emploi-formation, d'entreprises, d'étudiants ou de demandeurs d'emploi (environ 30 demandes par an).

***Toutes les publications sont par ailleurs disponibles sur le site du
Conseil de Développement : www.paysdechateaubriant.com***

Son fonctionnement

- Un groupe technique composé des structures suivantes qui se réunit environ 2 fois par trimestre :
 - l'ANPE,
 - l'Assédic
 - le CIO
 - la DDTEFP
 - la mission locale
 - le Conseil général (affaires sociales)
 - le Conseil régional (direction de la formation)
 - Médiation emploi (structure d'insertion sous financement Conseil général)
 - La Communauté de communes du secteur de Derval et la Communauté de communes de la région de Nozay
 - L'agence interconsulaire (CCI/Chambre des métiers)
 - Le CARIF-OREF
- L'observatoire est animé par une chargée d'études pour 0,8 ETP.

Méthodologie de réalisation d'une étude

Exemple : le diagnostic emploi-formation

1- Réunion du groupe technique pour définir le contenu de l'étude

2- Collecte et traitement des données statistiques auprès des différents partenaires du groupe par la chargée d'études
Elaboration des premières analyses

3- Réunion du groupe technique pour valider/modifier/compléter ces premières analyses

4- Rédaction du diagnostic par la chargée d'étude

5- Dernières modifications puis validation et par le groupe

→ ***Présentation des résultats en réunion publique***

Temps de travail chargée d'étude : 2 mois

Le constat en 2005

Un observatoire qui fonctionne depuis 8 ans

Des partenaires très engagés dans la démarche

Mais ...

Des publications trop techniques

Des analyses manquant de prospective

*Des études déconnectées des thématiques
traitées par le Conseil de Développement*

*Une méconnaissance des outils mis à
disposition par l'observatoire*



Les objectifs pour 2006

- **Conforter les publications dans le domaine de l'emploi, formation, insertion avec plusieurs sous objectifs :**

- **Simplifier** la lecture des informations et **mieux communiquer** sur ce qui peut être réalisé
- Envisager des **analyses par groupes de métiers** et **bâtir des scénarii d'évolution**, outils d'aide à la décision pour les acteurs locaux

- **Développer des analyses sur l'économie du territoire**

- Intégrer plus d'informations économiques dans les publications existantes
- Créer une **base de données sur les entreprises du Pays**

- **Etre un outil d'analyse au service du Conseil de Développement**

- Mener une (ou des) étude(s) en lien avec les groupes de réflexion du Conseil de Développement (pour 2006 : accompagner la réflexion naissante sur les « nouveaux arrivants en milieu rural »)

- **Continuer à être un lieu d'information pour la population et des acteurs du territoire en :**

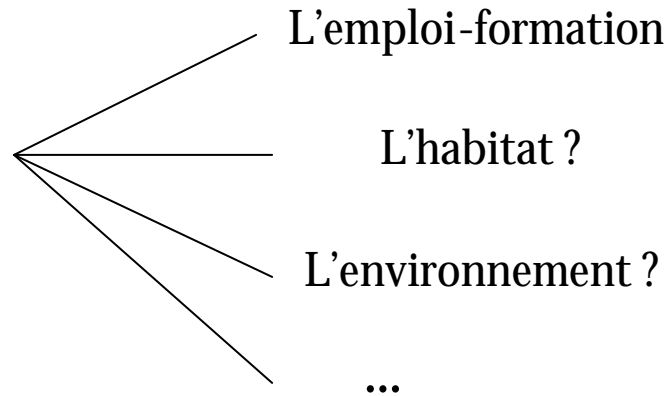
- Mettant à jour le **centre de ressources documentaires**
- Continuant à réaliser des **analyses ponctuelles à la demande** (traitant notamment de

Les perspectives d'évolution de L'observatoire

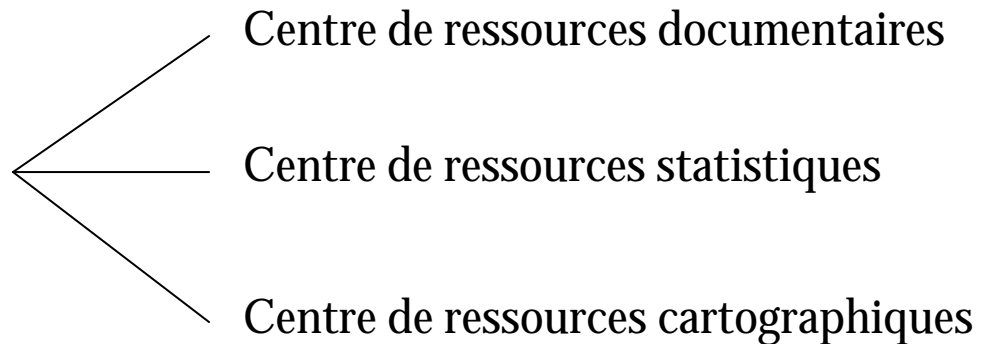
**Un Observatoire de Pays
traitant différentes thématiques**

=

Un véritable outil d'aide à la décision



**Un centre de ressources
pour le Pays**





L'Observatoire et la Maison De l'Emploi : Quelle articulation ?

La Maison De l'Emploi du Pays de Châteaubriant : Les différentes étapes de constitution

Septembre 2005 : Labellisation du projet de création d'une Maison de l'Emploi porté par le Syndicat Mixte du Pays de Châteaubriant

Novembre 2005 : Constitution de l'Association « Maison de l'emploi »

Mars 2006 : Rédaction de la convention pluriannuelle d'objectifs définissant les moyens financiers attribués par l'Etat à l'association

Quel rôle pour l'Observatoire ?